



## PRÉFET DES LANDES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 12 septembre 2022

### **Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité orages**

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène orages à compter du lundi 12 septembre à 18h00.

Des orages électriques vont éclater en soirée. Ils seront accompagnés localement de rafales de vent (autour de 60/80 km/h).

#### **Conséquences possibles :**

De violents orages sont susceptibles de provoquer des dégâts importants.

- \* Des dégâts sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

#### **Conseils de comportement à adopter :**

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- \* Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>